




# POLICY BRIEF

## ASSURER LES BÉNÉFICES DES ACCORDS DE PAIX SUR LE VÉCU QUOTIDIEN A L'EST DE LA RDC

### 1. CONTEXTE

Le dernier rapport du groupe des Experts des Nations-Unies [1] décrit en des termes forts le rôle néfaste de l'AFC/M23 et du Rwanda dans la situation actuelle à l'Est de la RDC. Outre les massacres à grande échelle, ils ont favorisé le recrutement forcé des jeunes, le changement de l'autorité traditionnelle et l'administration locale, et l'exploitation minière illégale des ressources minières qui désormais atteint des niveaux sans précédent.

Le massacre de Goma, la prise de deux capitales provinciales (Goma et Bukavu), le danger d'une régionalisation du conflit avec l'engagement militaire du Burundi aux côtés de la RDC ont poussé beaucoup d'acteurs régionaux et internationaux à proposer des plans de paix [2].

Les propositions américaines et qatariennes sont les plus avancées des processus proposés. L'engagement américain a émergé à la rencontre de deux besoins urgents. Les USA visent à combattre la présence de la Chine en RDC et à avoir le contrôle des minerais stratégiques congolais. Le régime de Kinshasa a été secoué par la chute de Goma et de Bukavu et l'élargissement des territoires contrôlés par l'AFC/M23 et le Rwanda. Inspirés par la proposition des États-Unis à l'Ukraine, le président Tshisekedi a pris l'initiative de proposer le marché « sécurité contre minerais » [3].

C'est pour mettre en application cette demande de Kinshasa que les USA se sont engagés comme médiateurs entre la RDC et le Rwanda. Et le 27 juin, ces deux pays ont signé à Washington un accord de paix. Celui-ci

était précédé par la signature le 25 avril d'une déclaration de principes. Quand au processus de Doha, il a accouché après 3 mois de négociation entre la République démocratique du Congo (RDC) et l'Alliance fleuve Congo (AFC)/M23 que d'une déclaration de principes signée à Doha le 19 juillet 2025.

L'accord de Washington est salué comme une avancée majeure pour la paix et le développement dans la région des Grands Lacs. Il ouvre une perspective de renouvellement des bonnes relations entre la RDC et le Rwanda, la possibilité de mettre fin à un conflit meurtrier qui dure depuis plus de trente ans, et les promesses d'un financement conséquent qui pourrait dynamiser l'économie de la RDC et de la région.

La normalisation des relations bilatérales entre la RDC et le Rwanda permettra aussi l'aboutissement du processus de Doha axé sur la résolution du conflit entre la RDC et l'AFC/M23 soutenu par le Rwanda.

[1] Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo, Nations Unies, S/2025/446 (Résumé).

[2] Processus de la communauté des États d'Afrique de l'Est (CEAE), Processus de la communauté des États d'Afrique Australe (SADC), Processus de l'Union Africaine, processus du Qatar, processus de Washington, processus des Églises catholiques et protestantes (ECC-CENCO).

[3] Dr. Aaron Poynton, U.S. President of the Africa-USA Business Council, Advancing a U.S.-DRC Strategic Partnership for Critical Mineral Security and Global Stability, February 21, 2025.

## 2. SITUATION SUR TERRAIN

Les affrontements au Nord et au Sud du Kivu continuent à faire des victimes. Le narratif de part et d'autre reste belliqueux, et les représailles et actions judiciaires de Kinshasa contre des animateurs de la rébellion et affiliés ne faiblissent pas.

Ces accords peinent à se traduire en améliorations de la situation sur le terrain. Ils souffrent de l'interprétation entre les parties des clauses importantes comme la restauration de l'autorité de l'État et la question du retrait de

l'armée rwandaise de la RDC. Ces engagements ne proposent pas non plus des solutions convaincantes sur les causes structurelles profondes des conflits endémiques comme le déficit de légitimité du pouvoir après les élections de 2018 et 2023, l'exil des leaders d'opposition, la déficience de la gouvernance des provinces de l'Est avec les massacres répétitifs des populations par entre autre les ADF/MTN, les multiples acteurs du contrôle des ressources naturelles, les tensions ethniques historiques exacerbées par l'instabilité régionale etc.

Ces facteurs contribuent à perpétuer un cercle vicieux de violences, de déplacements massifs des populations et d'insécurité chronique.

## 3. DÉFIS

Les processus de paix actuels sont complexes. Ils soulèvent un certain nombre de défis et d'incertitudes dont il faut tenir compte pour leur assurer une mise en œuvre efficace. Il s'agira donc d'assurer la coordination, l'harmonisation et la complémentarité (S/RES/2773 (2025) entre le processus de Washington et celui de Doha. Nous retenir parmi les défis :

- Le déficit toujours présent de confiance mutuelle entre les parties prenantes ;
- Le chevauchement entre les initiatives et la contradiction manifeste entre

ces accords et la Résolution 2773 qui est juridiquement plus disant ;

- Les difficultés de la neutralisation des FDLR et de garantir le retour effectif des troupes rwandaises (Mise en œuvre du Concept opérationnel, CONOPS) ;
- L'absence d'un narratif de conciliation et de gestes mutuels pour apaiser les tensions et créer les conditions d'une négociation constructive ;
- L'existence d'écarts entre les narratifs officiels et les réalités vécues sur le terrain par la population civile.



## 4. RECOMMANDATIONS

### Pour le Gouvernement congolais :

#### Afin de rebâtir la confiance :

- Maintenir des équipes de **négo-ciateurs stables** et cohérentes accompagnées par des personnalités respectées par toutes les parties et possédant la mémoire

historique des médiations passées, et maîtrisant les dynamiques des géopolitiques de la région des Grands Lacs.

- Organiser des rencontres discrètes entre les émissaires de haut niveau des parties avec la facilitation des médiateurs acceptés et respectés pour rebâtir la confiance ;
- Formaliser sans délai l'accord

avec l'alliance Fleuve Congo (AFC)/M23, afin de faciliter une mise en œuvre rapide et cohérente de l'accord de Washington ;

- Honorer les engagements actés rigoureusement et éviter le comportement dilatoire afin de renforcer la crédibilité du gouvernement.

### Afin d'assurer la cohérence :

- Améliorer la coordination avec les acteurs internationaux — y compris la MONUSCO et les médiateurs régionaux — pour garantir une mise en œuvre efficace et cohérente des accords ;
- Impliquer le Parlement national dans l'étude, l'examen et la validation des accords, afin d'assurer une légitimité populaire large et de renforcer l'appropriation nationale des initiatives de paix.

### Afin de mettre en œuvre le CONOPS :

- Traiter la question des FDLR en parallèle avec les autres groupes armés étrangers pour que chaque pays participe à régler ses problèmes dans son pays ;
- Veiller aux retraits complets des troupes rwandaises ;
- Inclure dans les mécanismes de vérification la SADC, l'EAC, l'Angola et donner à ce mécanisme la mission de trancher définitivement la question des FDLR et de la présence en RDC des troupes rwandaises.

### Le gouvernement est appelé à réaliser les actions urgentes suivantes :

- Inscrire la question de la réunification du territoire comme action urgente et à court terme ;
- Éviter des décisions qui affectent et pénalisent la population des zones sous occupation ;
- Créer une équipe de travail spécialisée pour analyser et définir le futur des Volontaires pour la Défense du Peuple (VDP/WAZALENDO) ;
- Intégrer la problématique sécuritaire de la province de l'Ituri dans les négociations actuelles, afin d'apporter une solution définitive aux conflits dans l'Est du pays ;

- Élaborer avec l'Ouganda un plan intégré pour traiter la question des ADF/MTN ;
- Créer une équipe de travail spécialisée pour traiter le problème complexe de retour des réfugiés de tous les pays voisins ainsi que la question des déplacés internes ;
- Faire coïncider les discours officiels avec une amélioration de la situation au Nord et Sud Kivu et impulser des actions susceptibles de produire les bénéfices des accords sur le vécu des populations dans les zones occupées car la paix, c'est aller au-delà des ballets diplomatiques et de la signature d'accords. Elle doit être vécue.

### Pour la société civile congolaise :

- Mettre en place une structure de suivi pour assurer une veille citoyenne rigoureuse sur la mise en œuvre des accords, en exerçant une pression sur le gouvernement et la rébellion visant à promouvoir la transparence et la responsabilité des diverses parties prenantes. Faire le plaidoyer en faveur de sanctions pertinentes contre les parties prenantes qui retardent ou violent la mise en application des engagements ;
- **Renforcer les contributions d'expertise**, afin d'appuyer de manière pertinente la bonne conduite et le suivi du processus ;
- Prévoir un atelier sur les accords économiques, le corridor commercial transnational, identifiés comme leviers importants pour la relance économique nationale afin de la mise en place des équipes permanentes de monitoring.

#### Rigobert Minani S.J., Ph.D.

Chef du Secteur recherche du CEPAS,  
Secrétaire Général du Centre d'Action pour dirigeants et Cadres d'entreprises du Congo (CADICEC) et Professeur à l'Université Loyola du Congo (ULC)